



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
RESTREINTE

CES/1996/R.26
11 mars 1996

FRANCAIS
Original : RUSSE

COMMISSION DE STATISTIQUE et COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFERENCE DES STATISTICIENS EUROPEENS

Quarante-quatrième réunion plénière
(Paris, 11-13 juin 1996)

**DEVELOPPEMENT D'UNE BASE DE DONNEES POUR L'ANALYSE
DU MARCHÉ DU TRAVAIL EN RUSSIE**

Etabli par le Comité d'Etat de statistique
de la Fédération de Russie

**I. Quelques particularités concernant la formation du marché du travail en
Russie**

1. L'évolution observée ces dernières années dans le domaine de l'emploi se caractérise essentiellement par une **diminution de la demande de main-d'oeuvre** entraînant l'**apparition d'un chômage visible**. Au cours de la seule période 1990-1995, la population active a diminué de 8,3 millions de personnes (soit 12 %) et le nombre des chômeurs a atteint 6 millions à la fin de l'année 1995.

2. Avant l'adoption de la nouvelle stratégie économique en Russie, la demande de main-d'oeuvre résultait d'une politique visant à assurer une participation maximale de la population active à la production nationale, ce qui garantissait un taux d'activité relativement élevé pour une main-d'oeuvre peu coûteuse compte tenu de faibles exigences en matière de productivité. En 1980, le taux d'activité s'élevait à 85 % de la population en âge de travailler; 90,4 % des travailleurs étaient employés dans le secteur public et 6,6 % dans le secteur connexe des kolkhozes et des coopératives.

3. L'adoption des dispositions juridiques essentielles visant à développer la création d'entreprises et d'emplois indépendants et la loi de 1991 sur l'emploi en Russie ont créé de nouvelles conditions économiques en matière d'emploi et un système de garantie de l'Etat contre le chômage.

4. A la fin de l'année 1995, la population active s'élevait à près de 73 millions de personnes soit 49 % de la population totale. Sur ce total, 67 millions étaient employés dans les différentes branches de l'économie (38 % dans le secteur public et 62 % dans le secteur privé). Les professions non salariées - agriculteurs exploitants ("fermiers"), propriétaires d'entreprises privées, travailleurs indépendants - représentaient 10 % des travailleurs ayant un emploi.
5. De plus en plus de travailleurs ont un **deuxième emploi**. On estime leur nombre à 8 à 10 millions de personnes; pour près de 4 millions d'entre elles, il s'agit d'une situation permanente.
6. Sous l'effet de la restructuration de l'économie et de la chute de la production dans l'industrie de transformation, on assiste à une **redistribution sectorielle de la population active employée**. Au cours des cinq dernières années, le niveau de l'emploi a ainsi diminué de 37 % dans l'industrie légère et de 30 % dans le secteur des constructions mécaniques.
7. Le niveau de l'emploi augmente régulièrement dans le secteur des services - surtout dans les domaines liés à l'infrastructure du marché (courtage, finances, crédits et assurances) -, ainsi que dans les industries extractives.
8. La part des actifs employés dans les services est passée en cinq ans de 46 à 50 % du nombre total de salariés.
9. La **différenciation du niveau de rémunération des salariés** exerce une influence de plus en plus marquée sur la redistribution sectorielle de la main-d'oeuvre. Alors que le rapport entre la rémunération mensuelle moyenne des 10 % de salariés les moins bien payés et celle des 10 % de salariés les mieux payés était de 1 à 8 au début des années 90, il s'établissait à 1 à 26 à la fin de l'année 1995.
10. En Russie, le marché du travail se caractérise tout d'abord par des réserves de main-d'oeuvre internes au niveau de la production, la présence dans les entreprises d'un nombre considérable de salariés sans travail et menacés de licenciement et, ensuite, par l'**application d'un régime de travail à temps partiel**.
11. En 1995, près de 5 millions de salariés d'entreprises et d'organisations travaillaient à temps partiel. Dans les seules entreprises et établissements de grande ou moyenne importance, on dénombrait en moyenne mensuelle près de 2 millions de salariés contraints de travailler à temps partiel et un nombre équivalent de travailleurs en congé administratif obligatoire.
12. La diminution de la demande de main-d'oeuvre entraîne une **augmentation du nombre de chômeurs** en Russie. En 1995, le nombre des chômeurs a augmenté au rythme de 46 800 par mois, soit environ 1 %. Le nombre des demandes adressées aux agences pour l'emploi augmente. En 1995, 44 % des chômeurs ont fait appel à leurs services (contre 32 % en 1993).

13. Bien que le chômage déclaré soit un phénomène relativement récent, on compte déjà de nombreux chômeurs de longue durée. Un quart des chômeurs sont sans travail depuis plus de huit mois. Un chômeur sur dix inscrit à la fin de l'année 1995 était sans travail depuis plus d'un an.

14. Les indicateurs relatifs au marché du travail en Fédération de Russie révèlent des **variations régionales considérables**.

15. La situation des marchés régionaux du travail est en effet très contrastée : dans près de 8 % des régions, le taux de chômage n'excède pas 5,5 %, dans un tiers, il est compris entre 7,6 et 9,5 % et dans près de 13 % des régions, il dépasse 11 %.

II. Base de données pour l'analyse du marché du travail en Russie

16. On s'efforce actuellement de réviser et de perfectionner le système des indicateurs, des méthodes et des sources statistiques en tenant compte de l'évolution en cours de la formation du marché du travail en Fédération de Russie.

17. Encore récemment, la collecte de données relatives à l'emploi reposait essentiellement sur les rapports exhaustifs communiqués par les entreprises, institutions et établissements, sur des enquêtes ponctuelles spécifiques concernant la composition des effectifs par sexe, âge, degré d'instruction, profession et par poste, et sur les données des recensements décennaux de la population.

18. Pour évaluer les ressources en main-d'oeuvre, on établissait des balances annuelles nationales et régionales, et la partie relative à la répartition des travailleurs reprenait pour l'essentiel les informations recueillies auprès des entreprises et des établissements.

19. Le passage de la planification à l'économie de marché, le développement des entreprises privées et des nouvelles formes d'emploi, la multiplication des unités de recensement et la difficulté de les englober toutes dans l'observation statistique ont rendu nécessaire une révision des méthodes et des sources d'informations sur les questions de l'emploi et du chômage.

20. L'organisation des activités d'observation statistique concernant ces questions suit actuellement les orientations suivantes :

II.1 Mise en oeuvre et perfectionnement des enquêtes démographiques relatives aux questions d'emploi

21. La première enquête relative à l'emploi en Russie (enquête sur la main-d'oeuvre) a été réalisée pendant la dernière semaine du mois d'octobre 1992. Sur le plan conceptuel, la structure des enquêtes sur la population active, les salariés et les chômeurs tient compte des résolutions des Conférences internationales des statisticiens du travail et des recommandations de l'Organisation internationale du Travail. En 1993 et 1994, deux autres enquêtes ont été réalisées pendant la même période. Deux enquêtes ont été effectuées en 1995 qui portent l'une, sur la dernière semaine de mars et l'autre, sur la dernière semaine d'octobre.

22. Ces enquêtes ont permis de recueillir des données sur la population active, la population ayant un emploi et les taux de chômage aux niveaux national et régional. Des données ont été élaborées concernant la répartition de ces catégories de population par sexe, âge, catégorie professionnelle et situation dans la profession. Des informations ont été rassemblées sur les causes, la durée du chômage et les moyens mis en oeuvre pour la recherche d'un emploi.

23. Le perfectionnement du système de collecte d'informations par sondage sur l'emploi et le chômage passe par la réalisation d'enquêtes trimestrielles et une amélioration des techniques de traitement des données visant à accélérer l'obtention des résultats.

24. La réalisation de cet objectif va de pair avec la constitution d'un nouvel échantillon, plus représentatif au niveau régional, ainsi que l'adoption de nouvelles techniques de programmation et méthodes d'organisation dans les services statistiques locaux.

25. On s'attache parallèlement à améliorer le questionnaire pour étudier plus en détail la question des emplois multiples et des activités informelles.

II.2 Utilisation des données des recensements démographiques en vue d'obtenir des informations plus complètes sur l'emploi

26. Bien que les enquêtes sur la main-d'oeuvre soient la principale source d'informations sur la population économiquement active, la taille réduite de l'échantillon ne permet pas d'obtenir des statistiques de variables suffisamment précises sur certaines catégories de population et unités territoriales de petites dimensions.

27. A cet égard, on s'intéresse à la possibilité d'inclure dans les recensements démographiques des sections concernant l'occupation des travailleurs. On a ainsi obtenu des informations supplémentaires sur la population active et le chômage à partir des données d'un microrecensement de la population effectué en 1994, qui comportait une section spéciale relative à l'occupation des personnes recensées. A cette occasion, il a fallu aligner les indicateurs et le programme de traitement de données sur ceux utilisés dans les enquêtes par sondage sur la main-d'oeuvre.

28. Une section analogue sur la population employée et les chômeurs figure dans le projet de programme pour le recensement de la population prévu en 1999 en Russie.

29. Associées aux données des enquêtes sur la main-d'oeuvre et aux statistiques administratives sur les chômeurs officiellement inscrits, les informations tirées du recensement de la population permettront d'établir des indicateurs actualisés des niveaux d'emploi et de chômage pour des territoires de dimensions restreintes (arrondissements et villes).

II.3 Amélioration des statistiques de l'emploi émanant des entreprises, institutions et établissements

30. Afin d'obtenir des données sur l'évolution du nombre de travailleurs occupés pendant la période actuelle, on collecte chaque mois des relevés statistiques auprès des grandes et moyennes entreprises et des rapports trimestriels auprès des petites. Les données sont ventilées par secteurs et par forme de propriété et servent à calculer les effectifs totaux dans les intervalles entre les enquêtes par sondage.

31. En vue de déterminer l'importance et l'évolution du travail à temps partiel dans les différents secteurs, des indicateurs (trimestriels) se rapportant au nombre de travailleurs soumis au régime du travail à temps partiel, en congé sans rémunération ou avec rémunération partielle ainsi que des informations concernant le temps chômé figurent depuis 1993 dans les rapports fournis par les entreprises. On traite également sur une base trimestrielle les informations communiquées par les entreprises et les établissements sur les mouvements de travailleurs, les postes vacants et les prévisions concernant les départs de travailleurs et les créations de postes.

32. On attache une attention particulière à l'étude des aspects du marché du travail liés au niveau de rémunération. Les rapports communiqués par les entreprises constituent la principale source d'information sur les salaires. Les données relatives au niveau et à l'évolution du salaire moyen des travailleurs sont élaborées sur une base mensuelle et ventilées par secteurs aux niveaux national et régional.

33. Etant donné que des difficultés financières contraignent nombre d'entreprises et d'établissements à payer les salaires avec du retard, les bureaux de statistique collectent désormais des informations mensuelles sur les rémunérations qui n'ont pas été versées dans les délais. Mis en parallèle avec les taux de rémunération, ces renseignements permettent de calculer le montant des salaires effectivement versés.

34. On procède chaque année à des enquêtes par sondage sur la répartition des effectifs par niveau de rémunération dans tous les secteurs de l'économie. Ces informations permettent de calculer au moyen d'une méthode spécifique la répartition des travailleurs par niveau de rémunération dans les intervalles entre les enquêtes.

35. Depuis 1993, on procède chaque année à des enquêtes par sondage sur la rémunération des travailleurs en fonction de la profession, de la fonction et du temps de travail dans 20 secteurs de l'économie. Le programme d'enquête a été élaboré conformément aux recommandations de l'Organisation internationale du Travail. Les résultats de ces enquêtes servent à calculer la rémunération mensuelle et horaire moyenne et le temps de travail effectif par profession et par fonction.

36. Les coûts de la main-d'oeuvre constituent un nouveau domaine d'étude statistique en Russie. S'inspirant des recommandations de l'OIT et de la pratique internationale, le Comité d'Etat de statistique de la Russie a établi en 1994 la composition des dépenses de main-d'oeuvre et élaboré un questionnaire permettant de recueillir des informations auprès des entreprises

et des organisations. La première enquête, effectuée en 1995, a concerné 2 600 entreprises et organisations. En 1996, ce chiffre sera porté à 30 000.

37. Depuis l'apparition du phénomène des grèves en Russie, en 1991, on élabore et on améliore les informations collectées relatives au nombre des mouvements sociaux et des travailleurs participant à ces actions. Le système de recensement actuel a été élaboré conformément à la résolution de la quinzième Conférence internationale des statisticiens du travail "concernant les statistiques des conflits du travail : grèves, lock-out et autres actions de revendication".

II.4 Utilisation des statistiques administratives collectées par les organes de l'agence nationale pour l'emploi et du service des migrations

38. Les chiffres du chômage officiel sont tirés des rapports administratifs élaborés dans le cadre de l'Agence fédérale pour l'emploi. Ces rapports mensuels, trimestriels et annuels ont été introduits en 1991 et 1992, en application de la loi de la Fédération de Russie sur l'emploi. Ils sont approuvés chaque année par le Comité d'Etat de statistique, après examen en collaboration avec l'Agence fédérale pour l'emploi. Ces rapports permettent d'obtenir des données opérationnelles sur les différentes catégories de personnes qui s'adressent aux agences pour l'emploi : personnes à la recherche d'un emploi, chômeurs officiellement inscrits, bénéficiaires d'allocations-chômage, personnes suivant une formation professionnelle recommandée par une agence pour l'emploi et personnes participant à des travaux d'intérêt général organisés par les agences pour l'emploi. Les besoins en personnel des entreprises communiqués aux agences pour l'emploi font l'objet de statistiques mensuelles. Des données trimestrielles sont élaborées dans les domaines suivants : structure de la population sans emploi, durée du chômage et des prestations, formation professionnelle des chômeurs par type de formation et d'établissement d'enseignement et placement des personnes ayant suivi un stage de formation professionnelle.

39. En 1994, ces statistiques ont été complétées par des indices sur la recherche d'emploi et le placement des handicapés, des réfugiés et des personnes déplacées; les informations relatives au placement des personnes licenciées par des entreprises et organisations ont également été élargies. Il est prévu de recueillir des données sur le placement de certaines catégories de personnes dans le cadre des quotas fixés aux entreprises et organisations et sur l'action des agences pour l'emploi en matière de maintien et de création de postes pour le placement des personnes sans emploi.

40. Les questions relatives à la migration professionnelle de citoyens russes hors de Russie et à l'emploi de main-d'oeuvre étrangère en Russie sont analysées sur la base des informations communiquées par les services chargés de la régulation des migrations. Ces informations sont ventilées par pays, secteur économique, sexe, âge, degré d'instruction et profession.

II.5 Perfectionnement des balances de la main-d'oeuvre et de la répartition des ressources de main-d'oeuvre par sphère d'activité

41. Pour évaluer les ressources de main-d'oeuvre dont dispose le pays, des balances annuelles sont établies aux niveaux national et régional. Le schéma de la balance des ressources de main-d'oeuvre comporte deux sections. La première indique les ressources en main-d'oeuvre disponibles, c'est-à-dire le nombre de personnes en âge de travailler et aptes à travailler et de personnes actives qui ne sont pas en âge de travailler. La seconde section renferme les indicateurs de la répartition des ressources en main-d'oeuvre, divisées comme suit :

- Personnes occupées;
- Personnes en âge de travailler étudiant à plein temps;
- Personnes en âge de travailler non employées dans l'économie nationale.

42. Les informations utilisées pour établir la balance des ressources de main-d'oeuvre proviennent des évaluations annuelles de la population en âge de travailler, des rapports des entreprises et organisations sur leurs effectifs, des rapports émanant des établissements d'enseignement sur le nombre d'élèves et des rapports des services d'assistance sociale concernant le nombre de handicapés et de pensionnaires en âge de travailler qui se trouvent sans emploi.

43. L'introduction du système d'indicateurs établis à partir des recensements de population a permis de compléter la balance des ressources en main-d'oeuvre en ce qui concerne les catégories de personnes employées qui ne sont pas prises en compte dans les rapports communiqués par les entreprises, à savoir les travailleurs familiaux non salariés et les personnes salariées travaillant chez des particuliers. La balance comprend également des indicateurs concernant le nombre des personnes sans emploi, et en particulier le nombre de chômeurs inscrits dans les agences pour l'emploi.

44. Les travaux visant à améliorer l'élaboration des balances concernent notamment : l'établissement d'un système intégré d'indicateurs statistiques incorporant les données statistiques courantes, les données des enquêtes par sondage sur la main-d'oeuvre et les rapports de l'Agence nationale pour l'emploi, la mise au point de méthodes permettant de combler les lacunes en matière d'information et l'évaluation systématique de la population active, et notamment des personnes occupées et des chômeurs dans les intervalles entre les recensements de la population.

45. L'élaboration d'un tel système s'avère nécessaire pour obtenir des informations trimestrielles et mensuelles complètes sur le nombre de personnes occupées et de chômeurs. En effet, les rapports émanant des entreprises, institutions et organisations ne concernent que les salariés et les statistiques administratives ne portent que sur les chômeurs officiellement inscrits.

46. En 1995, après une série d'évaluations expérimentales, la méthodologie d'évaluation actualisée du nombre de personnes occupées et de chômeurs a commencé d'être appliquée non seulement au niveau fédéral, mais aussi dans le cadre des organes de statistiques locaux.

II.6 Organisation d'une surveillance continue

47. L'information sur la situation du marché du travail suppose notamment l'organisation d'activités de **surveillance continue** des facteurs concrets déterminant la politique des entreprises et des établissements dans le domaine de l'emploi, afin de mettre en évidence les forces à l'oeuvre dans la formation du marché du travail. En 1995, une décision gouvernementale a débouché sur l'organisation d'activités de surveillance continue de la situation socioprofessionnelle dans les entreprises de divers secteurs économiques, selon un programme élaboré par le Ministère du travail et le Comité d'Etat de statistique. Les informations ainsi obtenues seront complétées, d'une part, à l'aide des données tirées des enquêtes sociologiques et des sondages visant à mettre en évidence les problèmes liés à la motivation professionnelle et à l'adaptation de la population à l'économie de marché et, d'autre part, au moyen des résultats de l'étude concernant l'influence du chômage sur le niveau de pauvreté et la situation matérielle des familles ou sur l'importance des tensions sociales.

II.7 Utilisation de classifications économiques

48. La présentation d'informations relatives aux processus en cours sur le marché du travail a notamment pour objet l'application de **classifications économiques** autorisant les comparaisons internationales. Actuellement, l'analyse des statistiques de la main-d'oeuvre et des informations collectées auprès des entreprises et organisations utilise la classification nationale des secteurs économiques, des professions et des postes.

49. Conformément au nouveau programme d'enquête sur la main-d'oeuvre, qui sera appliqué lors du passage à une périodicité d'enquête trimestrielle, les informations concernant les professions des travailleurs se référeront à la nouvelle classification russe des professions, qui s'inspire de la Classification internationale type des professions (CITP-88).

50. Le classement des activités économiques permettra d'obtenir, à l'aide de clés de conversion, les données consolidées nécessaires pour les comparaisons et les publications internationales.

II.8 Coopération avec les organisations internationales et les services statistiques nationaux

51. L'un des aspects importants de la restructuration des statistiques du travail en fonction du développement de l'économie de marché touche à la collaboration avec les organisations internationales et les services statistiques nationaux. C'est ainsi que l'OIT a participé à l'élaboration méthodologique et à la mise en oeuvre de l'enquête sur la main-d'oeuvre en Russie.

52. La coopération bilatérale avec le service statistique français a permis de mettre au point une méthode d'étude des dépenses liées à la main-d'oeuvre et d'organiser des enquêtes par sondage.

II.9 Amélioration et élargissement de la diffusion des informations

53. L'un des aspects du développement de la base de données pour l'analyse du marché du travail réside dans l'amélioration des méthodes et l'élargissement de la diffusion des informations. Il s'agit notamment de communiquer aux organisations internationales des statistiques conformes aux instruments internationaux signés et ratifiés dans le domaine des statistiques du travail.

54. On élabore actuellement un système d'indices pour la gestion d'une banque de données sur le marché du travail, intégrant différentes sources d'informations sur les personnes occupées et les chômeurs.

55. Chaque mois, les statistiques relatives au marché du travail sont publiées dans la revue officielle du Comité d'Etat de statistique intitulée "Panorama statistique" et des analyses complexes sont intégrées dans les rapports intitulés "La situation socio-économique en Russie", qui sont envoyés aux administrations. Chaque année est publié un recueil statistique intitulé "Travail et emploi", dans lequel figurent, outre les données statistiques, des précisions méthodologiques sur les concepts et définitions utilisés dans les statistiques du marché du travail.
